

Pourquoi ?

En Drôme, le contexte de prédation est de plus en plus tendu, les éleveurs sont maintenant confrontés à la prédation toute l'année puisque les dynamiques d'attaques restent soutenues jusqu'au mois de décembre. L'ADEM a donc investi dans un abri pastoral qui sera mis à disposition gratuitement des Groupements pastoraux et des éleveurs. Cet abri n'a pas vocation à se substituer à un logement pérenne, son utilisation est donc temporaire pour faire face à une situation d'urgence. Outre cette solution temporaire l'ADEM est à la disposition des éleveurs et des collectivités pour travailler à la construction de logements stables (fixes ou mobiles) répondant aux exigences de décence et aux normes salariales.



Objectif

Proposer un hébergement temporaire, rapidement mobilisable, pour les éleveurs qui connaissent des situations d'urgence et plus particulièrement :

- **L'arrivée ou le renforcement de l'intensité de la prédation sur des zones** jusqu'alors épargnées, nécessitant une présence nocturne constante alors que l'espace pastoral n'est pas équipé de logement ;
- Une **destruction ou une détérioration du logement** de berger existant exigeant le recours à une solution de remplacement temporaire ;
- **Un travail expérimental pour tester de nouvelles zones de pâturage** non-équipées en logement, l'abri permettant d'évaluer la pérennité du pâturage et d'envisager la construction d'un logement définitif.



Maitrise d'ouvrage : L'Association Départementale d'Economie Montagnarde – L'ADEM

Réalisation : Entreprise Esprit Altitude (Hautes-Pyrénées)

Coût investissement : 35 700 € HT

Fonctionnement : Les éleveurs font leur demande à l'ADEM qui priorise en cas de double demande, une convention d'utilisation est signée.

Frais de location : Mise à disposition gratuitement de l'abri, les frais de déplacement seront à la charge de l'utilisateur.

Contacts : ADEM – Die 04 75 22 20 39

Avec le soutien financier de :

Surface habitable : 3m x 2.50m soit 7.50m² - Hauteur : 2.90m

Poids abri : 900 kg

Poids abri + dispositif d'élévation = 1200 kg

Transport par voie terrestre : Remorque fournie et dispositif d'élévation sur le trois points du tracteur (300kg). Charge totale de l'abri et du dispositif d'élévation = 1 200kg

Transport par voie aérienne : Possibilité d'hélicopter l'abri en une rotation (hélicoptage à la charge de l'utilisateur)



Isolation et bardage bois : Isolant mince TRISOLAINE, laine de mouton

Pieds : Métallique et réglable

Energie : panneau solaire 100w, batterie gel 12VDC 90Ah, régulateur Solsum et onduleur, tableau électrique, 1 prise de terre, 2 PC et une lumière LED

Poêle à bois : 3W avec sortie murale par traversée de paroi en silicone haute température

Couchage : lit (200*70) avec matelas

Coin cuisine : Réchaud et 1 bouteille de gaz 13 kg, à prévoir par l'utilisateur

Rangements : 3 blocs de rangements extérieurs dont un accès niche pour le chien



Pour toutes **informations complémentaires**, l'équipe de l'ADEM se tient à votre disposition pour vous répondre par mail à accueil@adem-drome.fr ou par téléphone au **04 75 22 20 39**.